

Il s'est manifesté des déceptions profondes et on aura voulu profiter du discours du trône pour ne s'attaquer qu'à l'unité nationale. Monsieur le président, je ne vois pas d'objection à cela, car le problème touchant l'unité nationale, à mon avis, est un mal qu'il faut régler avant longtemps, mais je me demande comment on va pouvoir le faire avec un taux de chômage qui va encore augmenter cette année. Comment réussira-t-on à le faire si autant de régions et de provinces manifestent leur déception à l'égard de l'absence de mesures suffisantes et d'efforts en concertation avec les provinces? Il y a un problème là aussi et un problème économique.

Quand les Canadiens travailleront en nombre suffisant ce sera beaucoup plus facile de se parler, parce que c'est important, monsieur le président, de pouvoir se parler, et il sera beaucoup plus facile de se comprendre également. Mais quand les provinces et les régions connaissent des problèmes sur le plan économique comme ceux que nous connaissons aujourd'hui et qu'il en est ainsi depuis 12 ans, et que les projections nous assurent également encore des mois et des années difficiles, il est difficile de demander aux Canadiens d'oublier ces problèmes-là, ces misères-là et de fraterniser comme on le souhaiterait. Alors il existe un problème économique, et je pense que plusieurs en ont déjà parlé à la Chambre. La faillite économique n'est certainement pas la responsabilité de celui qui parle et de son parti, et la présentation de la proposition par le ministre est une solution bien minime aux problèmes que nous allons rencontrer.

● (1600)

Je vais parler de ma province, mais je ne voudrais pas manquer l'occasion également de dire que les mêmes difficultés se manifestent dans ma circonscription. Représentant ma circonscription depuis 12 ans, je sais combien de fois j'ai dû parler au nom d'organismes sérieux, tel que le Conseil municipal de ma ville maîtresse, combien d'instances j'ai faites au nom des municipalités, des organismes qui touchent à l'économie. Il m'a fallu dix ans, je pense, monsieur l'Orateur, pour obtenir au moins les privilèges du ministère de l'Expansion économique régionale que ce ministère a accordés à certaines régions dans ma province et dans d'autres régions du Canada. Il m'a fallu une dizaine d'années pour obtenir récemment ce qui est en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> avril, les avantages du ministère de l'Expansion économique régionale pour ma circonscription. Mais on m'a refusé pendant une dizaine d'années ces avantages, pourtant il existait un taux de chômage qui faisait mal également dans ma circonscription et j'ai, bien sûr, profité de l'occasion durant mon court mandat comme ministre pour faire comprendre à l'ensemble des fonctionnaires et pour faire comprendre également à mon gouvernement que ma circonscription méritait comme les autres, mais pas plus que les autres, ces avantages qui lui permettraient pendant les quatre prochaines années de bénéficier de certaines subventions dans la mesure où les industries seraient intéressées à s'installer dans ma circonscription.

Mais tout au moins nous avons maintenant dans ma circonscription des outils identiques à ceux d'autres régions. Dans l'ensemble du Québec nous avons des gens au niveau des conseils municipaux, des chambres de commerce, des organismes stimulateurs au point de vue économique, nous avons des gens qui ont pensé à favoriser les infrastructures nécessaires et convenables à la venue de certaines industries. Alors j'ose

### *Crédit d'impôt à l'emploi—Loi*

croire que l'extension de l'application de cette loi va permettre à un certain nombre d'industries d'en bénéficier. Mais c'est insuffisant encore, je le répète.

J'espère que ma circonscription comme tant d'autres pourra connaître, s'il y en a dans le budget, des incitations à la création d'emplois. Mais actuellement le budget nous est refusé, on n'a aucune sorte d'information sur ce que comportera ce budget et ceci s'additionne à d'autres déceptions, à des inquiétudes et à des attentes.

Je pense qu'il va falloir faire beaucoup plus que ce que nous faisons actuellement. J'aimerais également signifier que, lorsqu'on parle de mesures incitatives, on s'inquiète énormément du refus du gouvernement d'en présenter pour les propriétaires. On sait que la construction a un effet important vis-à-vis la création d'emplois. Je pense que la construction touche à peu près 30 p. 100 de la main-d'œuvre au Canada. Nous avions pourtant, monsieur le président, présenté une mesure qui touchait directement le propriétaire, qui l'aidait d'abord à conserver sa maison compte tenu des intérêts hypothécaires.

Je pense que le gouvernement actuellement sait ce que c'est que des taux d'intérêt trop élevés. Le vice-premier ministre et ministre des Finances, comme le dit le discours du trône d'ailleurs, reconnaît que les taux sont inacceptables, mais rien n'a été proposé jusqu'à présent pour aider le secteur de la construction et le propriétaire. Je me souviens qu'on avait retardé notre proposition, qu'on l'avait boycottée, le mot est juste, je pense, à la Chambre des communes, parce qu'elle ne contenait aucune disposition touchant le locataire directement. Et je n'ai rien vu non plus dans les mesures que propose ce gouvernement quelque chose qui touche le locataire. Cela aurait été pressant, je pense, s'il avait été vrai que notre budget était inacceptable à leurs yeux et que cette mesure était encore inacceptable, quoique des milliers de propriétaires pensent le contraire, s'il avait été vrai qu'il aurait fallu présenter quelque chose pour le locataire. Nous attendons toujours ces mesures qui pourraient toucher le locataire. Mais il est aussi prouvé, monsieur l'Orateur, que la mesure que nous avions présentée visait à aider le propriétaire à conserver sa maison, compte tenu des intérêts, visait à permettre aux Canadiens à se doter d'une maison, à les rendre plus fiers et plus engagés dans la société, ce que nous connaissons en étant propriétaires.

On sait qu'un Canadien qui devient propriétaire devient intéressé à la chose municipale, à la chose provinciale et à la chose fédérale, c'est automatique et c'est très naturel, monsieur l'Orateur. Mais depuis quelque temps, les taux d'intérêt ont augmenté, les propriétaires s'inquiètent et il y a des déclarations quand même qui normalement devraient faire réfléchir le gouvernement. On parle d'un certain reportage de Toronto, en Ontario, à un communiqué de presse, laissant entendre qu'il se produit des faillites par milliers, à cause du coût des intérêts.

L'Association des constructeurs déplore de façon très officielle l'omission de mesures urgentes pour aider le domaine de la construction. Je me permettrai de lire quelques paragraphes d'une lettre envoyée par la Canadian Institute of Public Real Estate Company qu'on appelle en abrégé CIPREC. Cette lettre est écrite au ministre des Finances, et je cite: